



Date : 26 avril 2024

Titre : Nouveaux postes d'observation à l'ambassade du Canada en Haïti, à Port-au-Prince

Numéro de sollicitation : 24-259375

Les questions et réponses suivantes sont en lien avec le document de sollicitation mentionné ci-dessus.

Questions et réponses #1

- Q1.** « Compte tenu de la récente couverture médiatique et des conseils aux voyageurs publiés sur le site Web de GAC, l'endroit semble être loin d'être hospitalier de nos jours. Pourriez-vous s'il vous plaît commenter la façon dont vous prévoyez terminer le projet dans les délais et plus important du point de vue de la sécurité de l'entrepreneur ? »
- R1.** Aucun travail sur site ne commencera avant que la situation ne se calme en Haïti.
- Q2.** « Y a-t-il des paramètres spécifiques pour la valeur du projet pour des exemples en M2 ? »
- R2.** Il n'y a aucune valeur associée aux exigences du projet pour M2. Nous recherchons des projets liés à la sécurité périmétrique à proposer pour le M2.
- Q3.** « Fournirez-vous la demande de propositions au format Word ? »
- R3.** Non, la demande de propositions sera publiée sur CanadaBuys en format PDF uniquement. N'hésitez pas à l'enregistrer sous forme de document Word si nécessaire.
- Q4.** « La première qui concerne d'avantage les aspects sécuritaires... Sachant qu'Haïti est en proie à une forme de guerre civile, je me demande qu'elle protection, quel soutien, etc. nous aurons de la part du gouvernement ? Après tout, nous allons travailler dans un pays dangereux en tant que citoyen canadien au nom du gouvernement canadien... Veuillez clarifier.
- R4.** Les travaux sur place ne commenceront pas avant que la situation ne se calme en Haïti. L'ambassade du Canada recommandera un hôtel connu pour son haut niveau de sécurité. Le complexe de l'ambassade du Canada dispose de services de sécurité 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.
- Q5.** « Dans le cas où il ne serait pas possible d'exécuter le contrat, par exemple en raison du fait que le port de Port-au-Prince est pris en otage ou que la sécurité personnelle de nos employés pourrait être en jeu, aurons-nous le cela signifie-t-il reporter le contrat à une date ultérieure ? »
- R5.** Le contrat peut être suspendu en cas de force majeure proprement dite.
- Q6.** « Avec la COVID et le travail limité d'Affaires mondiales, nous demanderions que la période de qualification soit prolongée à 15 ans pour couvrir davantage d'expérience dans une entreprise. »
- R6.** La qualification d'expérience peut également concerner un travail en dehors du gouvernement avec une portée similaire au cours des 5 dernières années.
-